Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 713

Artikel: Alliance internationale des femmes : droits égaux- Responsabilités

égales : travaux du Congrès : (Interlaken 10-17 août 1946)

Autor: Kammacher, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265882

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A.

FONDATRICE DU JOURNAL

RÉDACTION Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10. rne des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES
M¹¹º Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
7 6 mois 3.50
ETRANGER 8.—
Le numéro ... 0.25

ANNONCES Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Ne laissez jamais le découragement entrer en vous, il est le plus grand ennemi du progrès moral. Shri RAMAKRISHNA.



A Interlaken avec les électrices

Ce quatorzième congrès de l'Alliance interna-tionale pour la Suffrage, le premier depuis la guerre, a réuni pour une semaine les citoyen-nes affranchies de 19 nations. Elles furent ao-cueillies avec sollicitude et admiration par les femmes non électrices de certain petit pays heureux, épargné par la guerre, où les responsabili-tés publiques sont portées par la moitié seulement de la population. Dans son immaculée virginité, la Jungfrau éternelle et sereine souriait au-dessus des nuages, étrangère, aux graves préoccupa-tions de l'assemblée où se mêlaient les différen-

tes races et les langues variées. Depuis le treizième congrès qui eut lieu à Copenhague en 1939, la guerre a fauché des mil-lions de vies humaines. En Europe, la barbarie d'un groupe d'hommes qui se croyaient choisis pour son ardent patriotisme, et Rosa Manus, tor-ponsable de la disparition de deux membres du Comité central de l'Alliance, le sénateur Fran-tiska Plaminkowa, fusillée en Tchécoslovaquie pour son ardent patriotisme, et Rosa Manus, torpour son arount parrousine, et Rosa Manus, tor-turée et mise à mort à cause de sa race. Au dé-but de cette année, l'Alliance a perdu en Emilie Gourd une de ses ferventes collaboratrices, esprit clair, intelligence alerte et dévouement sans bor-nes à la cause qu'elle savait juste. Leur mémoire

nes à la cause qu'elle savait juste. Leur mémoire et celle de quelques autres membres décédées ces dernières années fut évoquée au cours d'une soirée agrémentée par de la musique classique. C'est dans la grande salle de théâtre du Kursaal que chaque jour, matin et après-midi, se réunirent les déléguées. Avec son expérience souriante Mrs. CORBETT-ASHBY fut une présidente remarquable. Grâce à elle, les discussions, fort intéressantes du reste, furent dirigées avec précision et discipline. Les résolutions qui avaient été préparées par le Comité central furent, pour discipline. été préparées par le Comité central furent, pour la plupart, discutées avec compétence, par des femmes dont plusieurs ont l'expérience par-lementaire et s'expriment avec autorité même iementaire et s'expriment avec autorite même dans une langue qui n'est pas la leur. Les résolutions votées concernaient les droits économiques et civiques, la répression de la prostitution, le foyer domestique, l'établissement de la paix par la véritable démocratie. Un autre article parlera de ces importantes questions, c'est pourquoi nous nous contentons de les mentionner seule-

ment.

Pour parler en détail de toutes les personnalitées réunies à Interlaken pendant cette lumineuse semaine d'août, il faudrait disposer de
beaucoup plus de place qu'un simple article
d'information. Sur l'estrade, à côté de la présidente, on voyait Dr. Jur. RYDH, de Suède, qui
a accepté la lourde tâche de présidente pour les
prochaines années, Mrs. SPILLER, trésorière,
et Mrs. BOMPAS, l'active secrétaire qui a beaucoup travaillé pour que tout soit bien préparé. coup travaillé pour que tout soit bien préparé. Avec joie nous avons revu une ancienne amie, M^{le} GINSBERG, arrivant d'Amérique, toujours

Mile GINSBERG, arrivant d'Amérique, toujours remarquable traductrice; ou plutôt interprète, car les traductions qu'elle donne en anglais, comme en français sont souvent plus clairement ordonnées que l'interpellation.

Parmi les délégations nous avons retrouvé beaucoup de fidèles amies qui, telles Mwe BRUNSCHVICG (France), ont traversé des années tragiques. Il en est de même de nos sœurs de Hollande de Paleires de Noisvès se traf de Hollande, de Belgique, de Norvège, de Tché-coslovaquie, de Grèce et d'autres pays encore de Hollande, de Belgique, de Norvege, de Tché-coslovaquie, de Grèce et d'autres pays encore où les souffrances traversées ont laissé dans les âmes, sinon dans les corps, des cicatrices dou-loureuses. L'Italie avait envoyé un groupe nom-breux de résistantes enthousiastes, dont plu-sieurs sont membre de la Constituante. La Pasteuis solit illeniure de la Constituante. La Pa-lestine, l'Egypte étaient aussi à l'Interlaken; cette dernière était (représentée par un groupe de jolies femmes, non pas voilées, mais habillées à l'européenne et dirigées par M^{me} CHARAOUI

Visitez le Stand du Suffrage féminin

COMPTOIR SUISSE Halle des Arts et Métiers

LAUSANNE - 7-22 septembre 1946



L'Idée marche au Tessin

Notre dernier numéro, avant les vacances était déjà sorti de presse lorsque nous est parvenue, d'au delà le Gothard, une nouvelle sensationnelle qui a réjoui la section suffra-giste du Tessin et toutes celles qui s'inté-ressent à son travail.

Le 18 juillet 1946, le Grand Conseil accepté par 31 voix contre 12 la réforme constitutionnelle qui accorde le droit de vote aux femmes.

Notre amie et correspondante fidèle, M^{me} Volonteri, nous fournit les commentaires suivants sur cet événement: « Le Tessin ouvre la brèche dans le mur de l'opposition et donne ainsi une éclatante leçon de civisme et de justice. C'est surtout cela qui me rend heureuse et me paye de ce que nous avons fait jusqu'ici pour notre cause.

Soul le parti agricale a combattu au Grand.

jusqu'ici pour notre cause.
Seul le parti agricole a combattu, au Grand Conseil, la réforme proposée. Nous avons eu l'appui plus ou moins chaleureux des conseillers de tous les autres partis, ils ont plaidé notre cause, avant la votation, avec eutrain et conviction; les paroles de M. Masina, conservateur, et de M. Pellegrini, socialiste, ont

servateur, et de M. Pellegrini, socialiste, ont été particulièrement remarquées.

La presse catholique et socialiste a salué avec enthousiasme le résultat du vote au Grand Conseil. Je ne puis pas me rendre compte de la position prise par les Jeunes Libéraux. Pourtant, lorsque la fusion a été solennellement déclarée, dans le très beau programme du nouveau parti libéral-radical, le paragraphe 12 spécifiait: « Le nouveau parti libéral-radical mettra tous les soins né-

cessaires à obtenir l'extension graduelle des droits féminins, la femme doit être proté-gée par la loi dans toutes les circonstances de la vie ». Espérons que cette jeunesse tiendra ses promesses.

Nous avons envoyé un télégramme de re-merciements et de félicitation au Grand Con-

sejl qui l'a fort bien accueilli».
Bientôt la modification constitutionnelle se-ra proposée aux électeurs, mais ceci, comme on dit, est une autre histoire, c'est déià ra on dit, est une autre histoire, c'est déjà ré-confortant d'avoir pour soi la majorité des députés, les autorités responsables du canton.

En 1921, on pouvait lire dans le Mouve-ent Féministe du 10 septembre sous le timent Fémíniste du 10 septembre sous le titre « Une Victoire dans le Tessin...»: Le
Jundi 1er août — date fatidique! — une
commission de la Constituante tessinoise,
siégeant à Airolo, s'est prononcée, par 23
voix contre 2, pour l'électorat féminin en
matière communale, et, par 21 voix contre
4, pour l'éligibilité des femmes en matière communale également. Une votation
sur la reconnaissance des droits politiques cantonaux aux femmes a groupé 12
partisans de notre cause contre 12 adversaires exactement...» Hélas ce bel échafundage avait été rejeté par l'Assemblée d'alors,
les commissaires étaient plus avancés que les
autres délégués. L'idée a depuis fait beaucoup
de chemin dans l'opinion. de chemin dans l'opinion.

Nous voyons aujourd'hui que les députés du Tessin sont, dans leur grande majorité, convertis au suffrage féminin, nos amies tes-sinoises ont le droit d'être fières de leur succès et nous les en félicitons de tout notre cœur. « Si seulement M^{II}e Gourd était encore là pour enregistrer ce premier succès chez nous! » soupire Mme Volonteri.

Pacha, la pionnière du mouveemnt suffragiste dans son pays. Les femmes des continents loin-tains ne se sont pas laissées rebuter par la difficulté du voyage. Les Etats-Unis avaient envoyé deux personnalités remarquables: Judge KENYON et Miss STRAUSS de la «League of women voters». D'Amérique du Sud, la brillante et originale Gisèle SHAW; d'Australie, de Nouvelle-Zélande, il y avait des représen-tantes. Les Indes aussi étaient là. S. A. la Maha-rani SRI VIDYARATI DEVI de VIZIANAGRAM et une autre charmante jeune femme mettaient une note pittoresque avec leurs ravissants saris aux couleurs brillantes. Le dîner que S. A. offrit à toutes les déléguées marqua l'événement mon-

à toutes les déléguées marqua l'événement mon-dain de la semaine. Tout y fut parfait; le menu rappelait les temps heureux où les vivres n'é-taient pas rationnés et où les privilégiés de ce monde vivaient dans le luxe raffiné. Parmi les délégations, mentionnons encore celle du Conseil international des Femmes qui était dirigé par sa présidente, la Baronne Pol BOEL, dont la haute taille et la personnalité sympa-thique ne passent jamais inaperçues... Les Suis-sesses étaient bien-entendu nombreuses. Les suf-frapistes bernoises errent la tâche délicate de fragistes bernoises eurent la tâche délicate de tout préparer pour le congrès, celles des autres cantons aidèrent de leur mieux. Mme VIS-CHER-ALIOTH, de Bâle, notre présidente suisse, voulut bien accepter d'être élue au comité central à la place d'Emilie Gourd, M¹⁰ GRUTTER, de Berne, dirigeait les services de presse tandis que M^{II}e STRUB, d'Interlaken, avait eu le soin d'assurer à chacune un logis confortable.

A la séance d'ouverture, les autorités cantonales et fédérales parlèrent fort aimablement du vote des femmes. Sans doute, messieurs, nous le savons, mais dans la plus ancienne des démocraties les changements ne tles démocraties les changements ne se font pas rapidement. Au meeting public Mue Strub nous a expliqué comment il faut compren-'dre l'expression bernoise: « hâtez-vous lente,

Il faut mentionner aussi les distractions qui Il taut mentionner aussi les distractions qui furent offertes aux congressistes pour les dé-lasser de leurs travaux. Un concert de musique populaire suisse, chants et danses, exécutés par des groupes en costumes, et l'excursion à la petite Scheidegg qui, malheureusement, ne bé-néficia pas du beau temps mais favorisa les conversations particulières.

Accusera-t-on de frivolité nos sœurs des pays Accuserar-t-on de ritivolité nos sociars des pays éprouvés par la guerre qui manifestaient une joie sincère à pouvoir acheter librement des souliers, des robes, des chapeaux, du chocolat? Les magasins d'Interlaken ont fait de bonnes affaires et auraient été plus fréquentés encore si la restriction des devises n'avait pas freiné los toteties. Pleur seits (1446) les tentations. Bien jolis, en vérité, ces magasins, mais, y a-t-il vraiment encore des gens pour acheter des chamois-encriers et des vaches-ba-

Certainement, cette première rencontre de l'Alliance depuis la guerre laissera un souve-nir heureux et nous l'espérons, aidera les fem-mes dans la difficile recontruction du monde. La paix durable que nous espérons ne régnera que lorsque le sort des peuples aura été réglé

romètres?

Alliance Internationale des Femmes Droits égaux - Responsabilités égales

Travaux du Congrès

(Interlaken 10-17 août 1946)

Cette première rencontre après les longues années de lutte et d'épouvante eut lieu dans le spacieux Kursaal d'Interlaken. La séance d'ouverture fut présidée par Mrs. M. Corbett Ashby, la Présidente de l'Alliance depuis 21 ans. Le Conseil fédéral, en l'absence pour cause de maladie, de M. Petitpierre, chargé du Département des Affaires étrangères, nous délégua M. Secretan du même département. Celui-ci nous apporta, à défaut de promesses officielles à apporta, à défaut de promesses officielles à Pendroit des femmes suisses, les souhaits de bienvenue de notre Haute Autorité. Puis, ce fut au tour du prudent Maire de la municipalité d'Interlaken d'accueillir les participantes au Congrès qu'il considére industry de la municipalité d'Interlaken d'accueillir les participantes au Congrès qu'il considére industry des considéres de la considére de la grès qu'il considéra plutôt d'un point de vue gres qu'il considera pintot d'un point de vue touristique, se gardant bien de toucher au problème que leur présence soulevait avant tout dans notre pays. M. le Conseiller national Bœrlin, de Bâle-Campagne, prit aussi la parole. Acquis à notre cause, M. Bœrlin plaida, sans convaincre beaucoup, les raisons valant à notre pays de se classer bon dernier en Europe dans domaine.
Il faut bien l'avouer, nous ressentîmes une

n'i aut bien l'avouer, nous ressentimes une profonde humiliation devant nos collègues et déléguées étrangères, à l'ouïe de paroles aussi réticentes de la part de nos Autorités. Contrairement à ce qu'a prétendu l'un des orateurs nous ne nous sentimes jamais moins les camarades des électeurs suisses qu'en cet instant. Et comme le dit fort bien en conclusion de son discours autres existes. son discours, notre souriante Présidente inter-nationale: « Alors que partout, en Suisse comme ailleurs, les femmes ont prouvé durant ces dernièailleurs, les femmes ont prouvé durant ces derniè-res années ce dont elles sont capables et ont mérité la confiance placée en elles, il est dif-ficile de comprendre le manque de reconnais-sance des hommes suisses pour leurs compagnes, lesquelles ont eu jusqu'ici beaucoup, beaucoup, de patience. Force est de constater que cela n'a servi de rien et qu'il faudrait peut-être son-ger à d'autres movens ».

ger à d'autres moyens ».

Puis, ce fut M^{me} la Baronne de Boël, Présidente du Conseil international des Femmes qui apporta à l'assemblée la sympathie et les vœux de cette grande organisation féminine, amie. Les femmes doivent défendre la vie qu'elles donnent contre tous les dangers, elles ne pourront mieux le faire qu'en partageant les responsa-bilités des gouvernements et en joignant au point de vue masculin, la vision féminine des événements, sans laquelle aucun idéal ne saurait être atteint.

être atteint. Enfin, une à une, en cinq courtes minutes, chacune des vingt délégations exposa son propramme d'après guerre, programme (sauf pour les Suissesses) de femmes électrices, députées, sénateurs et magistrats pour lesquelles le bulletin de vote n'est pas un but, mais un moyen de faire aboutir, avant tout, des réformes sociales et économiques.

par la collaboration loyale de tous, hommes et

femmes de bonne volonté.

Femmes suisses, c'est à notre tour d'obtenir les droits politiques égaux. N'oublions pas que:
« Ce que femme veut, Dieu le veut! »

Dr. Renée GIROD.



Le véritable travail du Congrès commença le lendemain seulement, lundi 12 août. Il sera ma-laisé, tant il fut étendu et varié, d'en rapporter relation exacte et surtout vivante

Les deux premiers problèmes qui devaient tout naturellement préoccuper l'Alliance furent celui de la paix et celui de la démocratie,

Coincidence, espérons-le, de bon augure, c'est précisément en même temps que s'ouvrait, à Paris, la grave Conférence de la paix, char-gée de fixer les frontières et relations futures gée de fixer les frontières et relations tutures de tous genres entre belligérants. Constatation, par contre incompréhensible, voire inadmissible pour les femmes qui ont pris part à la guierre et en ont souffert tout autant que les hommes, les mères, sont absentes des délibérations de la paix. Aucun pays n'a délégué de femmes à la Conférence de Paris. Aussi, le premier soin du Congrès est-il d'adresser d'ur-gence à la Conférence de Paris, groupant également plus de vingt pays, une pétition deman-dant aux gouvernements de s'adjoindre des concours féminins dans la commission d'étude et dans les travaux de la conférence.

dans les travaux de la conférence.

La question de la paix fait alors l'objet d'une longue discussion. Le danger de l'emploi de la bombe atomique ou plutôt de l'énergie atomique comme arme de guerre est vivement condamnée. Les dernières expériences faites dans ce domaine sont critiquées, parce que susceptibles d'apporter la suspicion et l'inimitié entre le nations. entre le nations

Quant au problème de la démocratie, en quelque sorte connexe avec le premier, il rencontra plus que jamais, en tant que forme de gouverne ment, l'approbation unanine des déléguées. Les récents événements ont établi que le régime démocratique est la seule possibilité de sauvegar-der, non seulement l'égalité des gens et la dignité de la personne humaine, mais encore de garantir les droits primordiaux inhérents à cha-que être humain: Les libertés individuelles. C'est la raison pour laquelle les participantes au Congrès ont jugé de première importance — afin d'écarter toute velléité pour un individu ou un groupe dictatorial de se faire porter au pouvoir. de définir, délimiter ce qui doit re entendu par système démocratique. L'Alliance aborda ensuite les questions d'ordre

politique, économique et social touchant de plus près les femmes, questions qui ont été à l'o-rigine de sa création au début de ce siècle et qui restent, avant tout, son but, c'est-à-dire acquérir dans tous les pays, puis maintenir l'é-galité de traitement dans tous les domaines

entre hommes et femmes.

Et comme en matière de droits politiques, le résultat est, pour ainsi dire, chose partout acquise, les déléguées décidèrent, à une forte majorité, d'abandonner la dénomination maintenant surannée et un peu longue «d'Alliance interna-tionale des femmes pour le suffrage et l'éga-lité des citoyens» et d'adopter le titre plus

CARAN SACHE CRAYONS SUISSES

« d'Alliance internationale des femmes

simple « d'Atlance internationale des inemies » sous-titré cependant du slogan bref et précis « Droits égaux. Responsabilités égales ». Que les femmes y evillent en effet bien, if ne suffit pas d'obtenir des droits politiques, Il est par la suite indispensable de faire élire des femmes dans les commissions, dans les parle-lents, aux gouvernements même, sinon l'influen-ce des électrices se révèle insuffisante pour faire prévaloir les réformes qui les intéressent plus particulièrement. Il serait même à envisager de recommander toujours plus aux femmes de former entre elles un parti unique, seule possi-bilité de les faire élire en nombre.

La situation économique faite à la ménagère et à la travailleuse, ainsi qu'à la femme mariée, retint plus particulièrement l'attention de l'assemblée. La question de savoir s'il faut accepter certaines restrictions de travail en faveur de la santé des femmes fut tranchée par l'affirmative, et cela même si l'on attente par là, à leur li-berté en tant que personnes humaines. Le grand danger de pareilles restrictions réside évidem-ment dans le fait qu'en période de chômage, il en soit abusé pour éliminer les femmes de certains marchés du travail. L'application du principe «A travail égal, salaire égal» si difficile à obtenir, bien que favorable aux intérêts des travailleurs masculins, resta l'une des grandes préoccupations du Congrès. Des conditions normales de viet de leiés pour les mèses de sur presente de sur de leiés pour les mèses de sur presente de sur presen males de vie, de loisir pour les mères, la sup-pression de l'incapacité civile, plus ou moins étendue, suivant les pays, de la femme mariée, furent demandées. Des réformes au sujet des droits de la femme mariée, sur ses biens et sur ceux acquis en commun durant le mariage furent étudiées.

Sur chacune de ces questions les délégations tombèrent d'accord après force amendements pour mettre sur pied une résolution résumant leurs principes généraux.

Le texte exact de celles-ci trouveront leur place dans un autre article.

Il est bien certain qu'il est encore long à parcourir, le chemin entre l'élaboration peutêtre parfois théorique de ces principes et leur réalisation, il n'en est pas moins réjouissant que les citoyennes conscientes d'un grand nombre de pays, auxquelles nous voudrions voir s'en adjoindre toujours plus, aient trouvé un terrain d'entente au sujet de toutes les questions les concernant, non seulement, elles et leurs enfants, mais concernant encore l'organisation d'une paix durable basée sur des principes internationaux d'économie et de forme gouvernementale assurant

le plus de liberté possible à chaque individu. Relevons à ce sujet que le Comité de l'Al-liance a déjà invité les femmes allemandes à se joindre à ses efforts.

Pour mener pratiquement à bien ce programme maximum de l'heure, l'Alliance nomma différentes commissions, telles que la commission inter-nationale de la paix, la commission internatio-nale de la radio, la commission internationale de la presse, la commission du statut de la femme, etc., etc... Et, pour faciliter le déplacement des membres du Comité de l'Alliance, l'Amérique lança l'idée de mise à disposition du Comité de — rien moins — qu'un avion. Avec un enthousiasme débordant, les déléguées chargèrent la délégation des Etats-Unis de demander Mme Roosvelt de nous faire céder gracieusement l'un de ces bolides qui servira cette fois-ci non la cause de la guerre, mais celle

fois-ci non na de la paix.

Autre initiative originale et susceptible uporter des fruits, les femmes députées et sénateurs des différentes nations faisant partie de l'Alliance décidèrent de créer une association entre elles dans le but de coordonner leurs effactive de l'aboutissement de notre production de l'aboutissement de notre production de l'aboutissement de l'abouti

Les tâches assumées n'aboutiront certainement pas toutes au succès. Les sceptiques ne nous ménageront pas leur ironie et leurs sarcasmes. Qu'importe? A tout prendre, ne vaut-il pas mieux, comme dit le proverbe, tenter une chose sans réussir que de se morfondre en regrets de n'avoir rien tenté du tout. Des fonds seront nécessaires. Ils se trouveront.

Déjà deux dons nous ont été annoncés, l'un de notre regrettée M¹e Emilie Gourd, l'autre de la première présidente de l'Alliance: Mrs. Carrie Chapman-Catt.

A l'œuvre donc pour une nouvelle et longue période de paix.

E. KAMMACHER

IN MEMORIAM

A fin juillet, à Lausanne, est décédée après ne courte maladie, Mme Roland Staub-Messerli, bibliothécaire.

Renée Messerli était licenciée en sociologie de Genève. C'était une femme d'une grande culture, qui avait beaucoup voyagé et au loin; elle a été attachée aux bibliothè-ques du Bureau international du Travail et de la Société des Nations et c'est de Genève qu'elle vint prendre, en 1933, la direction de la Biblio-thèque municipale des Terreaux, à Lausanne, créée gâce à un legs de J. J. Mercier. C'est elle qui a organisé entièrement cette bibliothèque et qui l'a dirigée jusqu'à son mariage, en 1943. C'est M^{II}e Rochat qui l'a remplacée.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne et Corseaux, août 1946.

Mesdames et chères Alliées,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous convier à notre prochaine assemblée générale qui, cette année, se bornera à une simple séance administrative et se tiendra à Zurich à la veille du III^{me} Congrès féminin suisse le 19 septembre dès 14 heures très précises, à l'Ecole polytechnique fédérale dans l'Auditoire II du bâtiment central. Le programme ci-inclus vous en donne l'ordre du jour. Nous espérons que vous apprécierez notre dé-

Nous esperons que vous apprecierez notre de-cision de ne faire cette année qu'une séance ad-ministrative puisque tous les grands problèmes de l'heure seront traités au IIIme Congrès fé-minin suisse. La feuille de propagande ci-jointe vous en donne un bref aperçu. Nous espérons que vous viendrez très nombreuses assister à

otre assemblée générale et que nombreuses vous suivrez les divers cercles d'études du Congrès. Le programme complet du Congrès peut s'obtenir au Secrétariat du Congrès féminin suisse *Frankengasse 3 Zurich*, chez *Mlle de* Rougemont.

Le questionnaire de notre dernière circulaire au sujet de l'entrée de la Suisse dans l'O.N.U. a rencontré le plus vif intérêt auprès de nos sociétés alliées. Plus de 120 réponses nous sont parvenues. On peut dire qu'à la grande majorité les femmes consultées se prononcent en faveur de l'entrée de la Suisse dans l'O.N.U. en conservant, rentree de la suisse dans PON.U. en conservant, si possible, son intégrale neutralité. Avant de renseigner le Département politique sur le résultat de notre enquête, nous attendons d'en discuter encore à notre assemblée générale. Que les sociétés qui n'ont pas pu répondre encore se préparent à le faire à cette occasion. Nous remertiere délà de les qui ret férales et se les conserves de les qui ret férales que te tres de la conserve de la cions déjà celles qui ont répondu et qui nous ont

adressé des lettres pleines d'intérêt. L'association chargée de récolter des fonds en faveur de la Fondation Général Guisan a terminé son mandat. La Fondation va être créée. La collecte du Don des femmes suisses en fa-veur du Village Henri Guisan est close. La somme

veur du Village Henri Guisan est close. La somme de 1522 fr. a été versée par les soins de notre trésorière à la Banque nationale suisse. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont répondu à notre appel.

Encore une fois nous recommandons les collectes de l'Oeuvre de Secours des Femmes suisses aux mères et aux enfants affamés: Lait conidensé, coupons de repas, paquets de vivres et argent. Elles ont commencé en Suisse allemande; elles commenceront en Suisse romande du 10 au 20 septembre pour le lait condensé. Les pharma-20 septembre pour le lait condensé. Les pharmacies se sont mises à disposition pour le ramas-sage. Les autres collectes se feront dans le cou-rant de l'automne. Nous savons que vous les accueillerez avec la plus grande générosité. Nous devons penser à ceux qui ont faim et tâcher d'a-paiser leurs terribles souffrances.

La Commission d'études législatives nous prie La Commission d'études législatives nous prie de rappeler à nos sociétés qui font travailler à domicile, que le salaire minimum pour le tricotage à domicile, fixé par le Conseil fédéral, a été élevé de 40 à 50 ct. par heure. Dans la confection de lingerie et de vêtements de femmes le salaire, par heure, doit se monter de 75 ct. à 1 fr. suivant l'article confectionné. Il faut donc établir les priv de vente des objets confectionnés de les prix de vente des objets confectionnés de les prix de vente des objets confectionnés de façon à assurer ces salaires minima à nos ou-vrières à domicile. Il se peut que par ce ren-chérissement des prix de revient, certains arti-cles soient difficilement vendables (nous pen-sons spécialement aux chaussettes). Il faudrait donc chercher de nouvelles voies pour en faciliter l'écoulement. Nous ne voudrions pas priver les ouvrières âgées ou infirmes d'un petit



Freidorf-Bâle

Le cours, donné fin juillet au Séminaire de Freidorf et destiné aux Groupes des coopéra-trices romandes, a réuni durant 4 jours quelque 40 participantes. Tous les sujets traités avec compétence et clarté captivèrent l'auditoire. Les principes de Rochdale ont été commen-

tés par le Dr. Faucherre (Freidorf) et M. R. Schmitt (Neuchâtel). Il est intéressant de savoir d'où est parti le mouvement coopératif, d'en

suivre la progression, d'en comprendre l'idéal.

— M^{me} Egli (Zurich) parla du Rôle de la femme dans la propagande coopérative. Le congrès féminin qui aura lieu à Zurich en septembre devra nous grouper nombreuses, de même que le congrès international qui suivra et pour lequel 350 participantes des pays étrangers sont déjà annoncées. La collaboration avec les autres organisations féminines doit devenir plus active, pour le bien de tous.

M. E. Descœudres développa la thèse de E. Privat: *Les régiments pacifiques*.

Suisse devrait admettre le service civil

M. E. Privat: Les régiments pacifiques.

La Suisse devrait admettre le service civil comme le fait l'Angleterre pour ceux dont la conscience se refuse à la préparation guerrière. Le service civil international, si cher à M. Cérésole, est mixte. M. Descœudres souleva la ques tion de la neutralité helvétique. Celle-ci eut di-vers visages au cours des siècles et devra s'adapter aux circonstances actuelles.

dapter aux circonstances actuelles.

— Mlle F. Cornuz (Lausanne) a lancé un vibrant appel: Aux urnes, citoyennes! La femme n'a pas assez conscience de ses droits, de ses devoirs. Le 44 % des femmes sont seules! Celles qui sont mariées, à l'aise, n'ont pas le droit de se désintéresser des autres, par égoïsme; elles ont le devoir d'aider les moins privilégiés à être

mieux protégées socialement. Les épouses persuaderont leurs maris et les gagneront à la juste cause du droit de vote féminin. Ce ne sera pas un duel dans le ménage, mais un duo! Mle Cornuz nous a donné de quoi réfuter victorieuse-ment tous les arguments contre le suffrage fé-minin. Pour terminer son brillant exposé, l'oratrice présenta un tableau comparatif où, comme en se jouant, la femme pourra se familiariser avec les diverses institutions civiques. Son système ingénieux et simple mérite d'être mis en relief dans tous les groupements féminins, les-quels pourraient organiser des séances (fictives) de Grand Conseil, etc., nommer un président, venir à l'assemblée avec un sujet préparé d'avance et le débattre.

Les différents systèmes économiques furent expliqués de magistrale façon par M^{II}e N. Virieux (Lausanne) qui eut le talent de les mettre à portée de compréhension de chacun. Là encore tout serait à citer.

— M^{lle} B. Pfenniger (La Chaux-de-Fonds) parla des *Deux visages de Pestalozzi* qui pensait parla des Der Pranges de l'estacte qui pere et agissait avec un cœur de mère. M^{lle} Pfenniger a également intéressé l'auditoire en présentant les «Jeux historiques» qu'elle a créés qui ont tant de succès auprès de ses élèves

Puis, avec l'écrivain Jules Baillod (La Chaux-de-Fonds) ce fut une merveilleuse Evasion dans le monde de la poésie.

Citons encore une charmante promenade en petit vapeur sur le Rhin, de Bâle à Rheinfelden, et n'oublions pas la visite faite à la Fabrique coopérative de meubles, à Bâle, qui étonne pan le grand choix et la beauté de son exposition. — La synthèse du cours fut donnée par la pré-sidente, Mle E. Thévenaz (Lausanne) si riche

en suggestions pour les activités au sein des groupes cet hiver.

Tant de sujets sont à traiter: Bienfait du payement au comptant, ristourne, service civil obligatoire ou non pour jeunes filles, travail des infirmières, aide aux mères fatiguées; discus-sions sur l'O.N.U.; sur les causes des échecs de Pestalozzi, sur l'éducation, etc.

Les auditrices ont puisé à Freidorf un en-thousiasme renouvelé; elles sauront répondre au beau travail des dirigeants du cours par une activité intelligente, en mettant en pratique la belle devise: aimer, aider, servir.

Une participante: L. E.

Les femmes dans les commissions

Mme M. Dœrig-Manser, qui a donné sa démission de membre de la commission fédérale pour le travail à domicile, a été remplacée par Mme Ida Faessler-Dœrig, à Weissbad (Appenzell).

Les futures citoyennes

A l'occasion du 1er août, la ville de Morges a A l'occasion du 1er août, la ville de Morges a remis le volume « Morges dans le passé », de M. Kupfer, non seulement aux jeunes gens at-teignant leur majorité au cours de l'année, mais encore aux jeunes filles domiciliées à Morges et nées en 1926.

Un bel anniversaire

Mme Louise Thélin-Holliger est certainement Mme Louise Thélin-Holliger est certainement la doyenne de la section de Lausanne du Suffrage féminin: elle a fété, le 18 août, avec ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, son 90me anniversaire. Elle a toujours porté un intérêt très vif au féminisme et au suffrage féminin. Elle compte parmi les fondatrices de la section romande de la Ligue suisse des fem-mes abstinentes, qui l'a acclamée membre ho-noraire; elle est depuis 1941 membre honoraire de l'Union des femmes de Lausanne. Elle a été parmi les fondatrices de l'Association pour le costume vaudois. Elle continue de s'intéresser, à la vie de la paroisse de St-Laurent dont son mari, Henri Thélin, a été longtemps pasteur. Et son fils, M. Georges Thélin-Flournoy, à

Genève, est aussi un féministe déclaré. Nous présentons à Mme Thélin tous nos vœux et nos respectueuses félicitations.

DE-CI, DE-LA

Ce sexe faible.

Au cours de l'assemblée que la Société inter-Au cours de l'assemblee que la société mei nationale de Sauvetage du Léman a tenue à St-Gingolph, le 28 juillet, une médaille de bronze a été remise à Mª Anita Huguenin, habitant 13 a été remise à M^{III}e Annta Huguenin, nabitant ta Tour-de-Peilz (av. des Baumes) pour le sauvetage d'un garçon de quatre ans, tombé d'une passerelle, par deux mètres de fond; le 10 avril, M^{III}e Huguenin se jeta habillée dans une eau qui n'avit que dix degrés, nagea dix mètres, réussit à atteindre l'enfant et à le ramener à terre.